



Difficultés , resilier un contrat auto provisoire chez direct ass

Par **melisse**, le **05/07/2014** à **14:20**

Bonjour

Le 28/03/14 j ai souscrit a direct assurance un contrat provisoire de 1 mois jusqu au 28/05/14 n ayant pas envoye tous les documents ce contrat a été prolongé jusqu'au 28/05/14. Mais le 21/05/14 direct assurance recoit mon courrier de résiliation a ma grande surprise un conseiller m affirme qu'il est impossible de resilier ce contrat hors les conditions générales du contrat dise le contraire d où j ai photocopie la page en leur envoyant le courrier avec AR. En tout 4 courriers envoye avec ar et une réponse .j ai renvoyé un 5 ème courrier le 24/06/14 et toujours pas de réponse. La carte verte est toujours en ma possession en attendant la confirmation de résiliation j ai du faire opposition a mon compte direct assurance n avait aucune autorisation de prélèvement.

Que dois je faire face à ses conseillers restant sourds et muets.

Merci pour toute reponse face à mon problème.

Cordialement

Par **Nino since**, le **25/07/2014** à **16:33**

La loi n'a pas beaucoup évoluée, pour cela on est pris en otage par le lobby des assureurs.